

D'une façon générale, Vivre en Tarentaise considère que la recherche d'une augmentation de la puissance installée d'origine hydroélectrique doit se faire par une amélioration des installations existantes comme celle-ci plutôt que par la création d'une multitude de nouvelles microcentrales en montagne. Des travaux récents à La Coche ont permis d'obtenir un gain de 20 % sur la puissance installée initiale de 384 MW, soit 76,8 MW sans atteinte écologique supplémentaire. Ainsi, pour ce qui concerne le bassin Rhône-Méditerranée, le gain potentiel en puissance installée d'optimisation a été estimé à 1,417 GW. Le bassin Adour-Garonne pourrait procurer un gain de 1,325 GW. (SDAGE du bassin Rhone-Méditerranée 2010-2015 « Evaluation du potentiel hydroélectrique du bassin Rhône-Méditerranée, P 42)

Il existe donc en France d'énormes autres sources potentielles d'augmentation de puissance installée. Dans ce cas soumis à l'enquête publique, Vivre en Tarentaise demande que le gain prévu de puissance installée de la microcentrale du torrent de La Glière ne se fasse pas au détriment d'une telle diminution du débit réservé.

Au nom de l'association le président Alain Machet.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Machet', written in a cursive style.